



conflit entre associé

Par **Sylvie0**, le **27/05/2019** à **14:32**

Bonjour,

Je suis associée à 50 % dans une SARL en liquidation amiable dont la dissolution a été faite en 12/2016. Depuis la dissolution, je n'arrive pas à récupérer mon boni, car il y a boni. J'envoie des lettres recommandées au liquidateur, en lui demandant le solde des comptes, celui ci fait "le mort" et ne répond jamais, donc je ne sais pas s'il s'occupe d'effectuer les opérations de liquidation, je n'ai aucune information, depuis fin 2016 date de la dissolution, il n'y a pas eu d'assemblée. La SARL n'a pas de dettes, elle a été vendue en mars 2016, je voudrais récupérer mon argent mis au départ, mon associé bloque tout, que dois je faire ?
Merci

Par **Visiteur**, le **27/05/2019** à **14:44**

Bonjour

Évoquez vous votre apport en capital ou en compte courant d'associé , ?